

**Vivre ensemble
la trêve olympique**



du 19 juillet au 15 septembre 2024

Charte pour la paix

La **Trêve Olympique** est une période de paix qui invite à l'arrêt des conflits du monde durant les Jeux Olympiques ; elle a été instaurée lors des Jeux Olympiques, il y a 3000 ans en Grèce antique.

L'Organisation des Nations Unies (ONU) et le **Comité International Olympique (CIO)** ont pris une résolution pour appeler au respect de la Trêve Olympique sept jours avant l'ouverture des Jeux Olympiques, jusqu'au septième jour qui suit la clôture des Jeux Paralympiques, soit **du 19 juillet au 15 septembre 2024**

Nous aussi, nous voulons nous engager pour la paix !

Engagements

Moi (prénom) : âge :

je m'engage à respecter la trêve olympique du 19 juillet au 15 septembre 2024 en :

- faisant la paix
- évitant toutes sources de conflit
- faisant la promotion de la paix

Avec :

- moi-même
- ma famille
- mon entourage proche
- toutes les personnes que je suis amené(e) à rencontrer durant cette période.

Fait le

Signature